

environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Uchahiro jusqu'à celle de Ubaru; sur environ deux cents brasses. Ubaru-mae a Uura est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Ubaru-mae a Uura.

282. Uchahiro-mae. S'étend depuis Uchahiro jusqu'à le terrain de Pare sur environ quatre vingt dix huit brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Uura jusqu'à Oshihara sur environ cent brasses. Uchahiro a Uchahiro est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Uchahiro a Uchahiro.

283. Uchahiro. S'étend depuis le terrain de Uchahiro jusqu'à celle d'Uchahiro sur environ soixante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Uchahiro jusqu'au sommet de la montagne sur environ deux cents brasses. Uchahiro a Pare est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Uchahiro a Pare.

284. Uchahiro. S'étend depuis le terrain de Uchahiro jusqu'à celle d'Uchahiro sur environ quatre vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Uchahiro jusqu'au sommet de la montagne sur environ quatre vingt dix huit brasses. Uchahiro a Pare est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Uchahiro a Pare.

285. Uchahiro. S'étend depuis le terrain de Pare jusqu'à celle de Pare sur environ quatre vingt dix brasses. Il s'étend aussi depuis la montagne d'un côté jusqu'à la montagne de l'autre sur environ trois cents brasses. Uchahiro a Pare est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Uchahiro a Pare.

286. Uchahiro. S'étend depuis le terrain de Pare jusqu'à celle d'Uchahiro sur environ cent cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Pare jusqu'à celle d'Uchahiro sur environ quatre